

La Minerve



## AVIS PUBLIC

### RÈGLEMENT NUMÉRO 717 RELATIF À LA TAXE ENVIRONNEMENTALE

#### **EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, QUE:**

Le conseil municipal a présenté, lors de la séance ordinaire tenue le 6 février 2023, le règlement numéro 717 relatif à la taxe environnementale et abrogeant le règlement numéro 703 portant sur le même sujet.

Le but de ce règlement est de mettre à jour la tarification environnementale.

Le règlement peut être consulté au bureau municipal situé au : 6, rue Mailloux à La Minerve, durant les heures d'ouverture.

Donné à La Minerve, ce 8 février 2023.

Suzanne Sauriol  
Directrice générale et secrétaire-trésorière

#### **Certificat de publication**

Je soussignée, Suzanne Sauriol, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de La Minerve, certifie sous mon serment d'office, avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil, le 8 février 2023, entre 10 h et 12 h.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 8 février 2023.

Suzanne Sauriol,  
Directrice générale et secrétaire-trésorière